

Coteaux Champenois
CHARDONNAY 2018

Les raisins de Champagne peuvent aussi être vinifiés en "vin tranquille" rouge (Meunier ou Pinot Noir) ou Blanc (Chardonnay). Très fruités, ils sont gardés un ou deux ans en fûts de chêne, puis mis en bouteilles dans une présentation originale.

Ils sont classés en "Vin de Terroir".

- De la parcelle "Les Terres Jean Lelarge" plantée en Chardonnay, de Millésime 2018, ce Coteaux Champenois Blanc aux arômes floraux, tiré en seulement 400 bouteilles est l'événement de la Maison.



CHAMPAGNE

Pierre Bertrand

à Cumières depuis 1946